

Compte-rendu de la conférence/débat du samedi 29 février sur la future usine d'embouteillage à Mérens-les-Vals, salle de la mairie d'Ax-les-Thermes.

Heure de la conférence : 14h00

Une soixantaine de personnes étaient présentes ainsi qu'un journaliste de La Gazette Ariégeoise mais qui s'est malheureusement absenté au moment où Henri, porte-parole de l'association Le Chabot, évoquait le problème de la pollution du puits de l'Ayroule à Foix.

Olivier Vacilotto de l'association NEVA (Nature Environnement Vallées d'Ax) a ouvert la 1^{ère} partie de la conférence en insistant en premier lieu sur la problématique de l'eau douce qui est en quantité infime sur Terre et qu'à ce titre, il serait judicieux de l'utiliser de manière raisonnable et intelligente dû à son importance vitale et précieuse.

Il a également évoqué la répartition et l'usage de l'eau : 70% pour l'agriculture, 20% pour l'industrie et 8% à 10% pour l'usage domestique.

La transition pour aborder ce projet absurde était donc enclenchée et il a ainsi évoqué le captage de l'eau de la source du Pédourès et l'implantation de l'usine (artificialisation des sols).

Ensuite, Olivier a expliqué le contexte administratif afin de démontrer que le projet ne datait pas d'hier mais que celui-ci s'est monté sur plusieurs années et sans enquête publique.

Par rapport à ce contexte administratif, des questions de personnes présentes dans la salle lui ont été posés notamment sur le relatif secret qui a entouré le projet. Bien évidemment, la question demeure sans réponse. Cependant, il a été rappelé que si l'enquête publique n'a pas eu lieu, c'est dû au fait que le site n'est pas une ICPE (Installation Classé Protection Environnement).

Olivier a rappelé que la buvette publique (accessible à tou-te-s) provenant de la source Pédourès sera supprimée. Il en découle que l'eau qui était publique se retrouve dorénavant privatisé.

Enfin, il a montré que le site avec les anciennes granges de Saillens étaient classées au patrimoine culturel et qu'il avait été détruit (pour l'anecdote, le maire de Mérens a notifié à Olivier que les pierres avaient été conservées. *C'est un peu comme si on détruisait la Joconde en disant : « ah mais on a gardé la peinture ».*

Pour finir, Il a montré que la création de la voirie pour les poids lourds occasionnait de grave dommage sur le site naturel (tractopelles, gravas etc...), et que cela augmenterait

fortement le trafic de poids lourds sur la route. Ces travaux sont entièrement financés par l'argent publics. Il a terminé en montrant que l'usine du Moncalm ne compte pas plus de 20 emplois (16 exactement) et que les bouteilles d'eau en plastique recyclés également (sachant que les bouteilles en PET ne se recyclent pas plus de 2 fois) sont exposés et stockées à l'extérieur en plein soleil.

Henri, porte-parole de l'association Le Chabot a raconté « la belle histoire » du "cycle de l'eau minérale " vue par les industriels, "du nuage à la bouteille" ... plastique, vantant le "PET recyclé à 100%" qui promettent beaucoup d'emplois avec un processus de fabrication vertueuse selon eux. Avec les transports de ces bouteilles par la ligne ferroviaire, en l'occurrence par la ligne de la Tour de Carol alors qu'en réalité, il n'y a jamais eu d'embranchement ferroviaire à Mérens et qu'il n'y en aura jamais

Si nous prenons exemple sur la lutte à Divonne-les-Bains, il avait été calculé un passage de poids lourd toutes les 4 minutes pour une exportation de 200 millions de bouteilles. A Mérens, nous nous rapprocherons plus des 200 millions de bouteilles que des 80 millions destinés à l'exportation.

Du plastique, toujours du plastique, car se sera bien du plastique, c'est d'ailleurs clairement notifié sur le document officiel de l'ARS (Agence Régionale de l'Eau), embouteillage sur 2 lignes de PET. En sachant aussi que pour 1 kilo de PET il faut 2 litres de pétrole brut.

Puis il a évoqué la présence de cette pollution au PET notamment sur les berges de l'Ariège, plastique qui finit à terme dans la mer. Lors des carottages qui sont fait sur la tourbière de Bernadouze au dessus du Vicdessos, font ressortir autant de micros plastiques qu'au niveau de Toulouse.

« La finance prend l'eau : la compagnie des Pyrénées investit dans l'eau minérale en Ariège » (source : Les Echos)

Cette compagnie a réussi à obtenir 13 millions d'euros d'emprunts et 6 à 7 millions levés sur les marchés financiers avec seulement... un apport de capital social de 9805€ !!! Fait par les dirigeants. Il y a 3 mandataires concerné dans la création de cet usine d'embouteillage. (Source : registre du commerce.

A cela s'ajoute : 4 383 200 d'euros d'argent publics pour la voirie et 590 000 euros de travaux fait par le SMDEA pour les canalisations d'eau.

Avec un don d'1 million d'euros de la Région ce sont 6 millions d'euros d'argent public et un bail emphytéotique de 60ans pour une eau privatisé.

Marcel, Président de l'association le CEA (Comité Ecologique Ariégeois) a évoqué l'absence d'étude d'impact sur le site alors que nous avons la présence de mammifères protégées comme le Desmans des Pyrénées et la Loutre par exemple.

L'astuce des porteurs de projet, relevés par Marcel au CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques), était de rester juste en dessous des seuils faisant obligation d'établir une étude d'impact.

Il n'y a pas eu non plus d'étude sur les 180 000 m³ prélevés sur une des sources qui alimente la rivière Ariège.

L'hydrogéologue a répondu à cela en disant que ce n'était rien du tout puisque ces 180 000 m³ se renouvèlent continuellement.

Enfin, il n'y a eu aucune étude sur le bilan carbone des poids lourds et des transports maritimes.

Passage de la vidéo de témoignage de Stéphanie Rapoport, Présidente de l'association Stop embouteillage Divonne-les-Bains qui nous explique la similitude très proche de leur situation à la nôtre et que, malgré le fait que le permis de construire ait été déjà signé, l'association, grâce à la forte mobilisation des habitant-e-s de Divonne et du Pays de Gex, a réussi à faire avorter le projet. Comme à Mérens, le projet était en préparation depuis longtemps (une trentaine d'année pour Divonne). Leurs élu-e-s ont reconnu publiquement leur erreur. Ci-dessous, le lien de la vidéo de témoignage :

https://drive.google.com/file/d/1YzkHAndioWGJPz6glFWA_kTRJErXa-LK/view

Alain Marek, délégué de l'association ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages) explique que sur ce site il y avait une biodiversité exceptionnelle ainsi que des chauves-souris. Qu'à cela ne tienne, les porteurs du projet ont dit que ce n'étaient pas un souci et qu'elles iraient ailleurs.

« Je me permet ici d'énoncer un point de vu(ce qui n'est pas le rôle d'un compte-rendu mais nous sommes actuellement dans un contexte de pandémie mondiale et le virus COVID-19 a été semble t-il causé par les chauves- souris). Les chauves souris ont des habitats très spécifiques, grottes, arbres morts... quand des industriels s'installent, il ne se soucient pas le moins du monde de ce qui s'y trouve et de l'habitat naturel des espèces présentes. Conséquence, les chauves-souris doivent partir et ailleurs, elles sont souvent dérangées par d'autres pollutions, lumineuses, bruits etc. Elles transmettent ainsi des virus en étant ailleurs que dans leur habitat naturel. Donc si certain-e-s ne se soucient que du vaccin mais ne regardent pas les conséquences des dérangements qu'occasionne l'industrie sur la biodiversité, nous sommes voués à voir se reproduire des catastrophes du même genre. »

Alain constate donc qu'une étude approfondie de l'ANAH aurait été judicieuse puisque celle-ci aurait permis de confirmer la présence d'animaux sur le site notamment le desman (comme l'a évoqué précédemment Marcel Ricordeau du CEA) le lézard, la loutre

et la chauve-souris. Nous ajoutons également un manque d'étude des animaux sur les zones humides également.

Marcel Ricordeau : Les études sont soumises à la DREAL à savoir qu'en 2014, le choix de départ pour l'ouverture de la source public du Pédourès avait été faite dans le but de confirmer la possibilité de forage.

Bernard du collectif Eau 88 et Renée-Lise de l'Eau qui mord nous ont fait part de leur expérience qu'ils vivent chez eux à Vittel par rapport à la multinationale Nestlé.

La commune de Vittel qui compte 5000 habitant-e-s est en train de mourir d'assèchement. La recharge de la nappe en eau est devenue déficitaire d'1 million de m³ par an. A cela s'ajoute les 400 poids lourd qui roulent jour et nuit.

Suite à ce déficit, les industriels proposent d'alimenter Vittel sur un nouveau forage à 15 km pour remplacer l'eau des vittelois et vitteloises et ainsi permettre l'activité industriel de poursuivre son activité.

Pour la petite histoire, l'accaparement de l'eau à Vittel a commencé au milieu du 19^{ème} siècle avec une famille d'industriel qui a mis la main sur toutes les sources en prétextant que c'est une ville thermale donc une richesse de l'eau. Thermalisme = communication pour vendre l'eau.

En 1970, c'est la création d'une usine plastique pour passer de l'eau en bouteille en verre à de l'eau embouteillé dans des bouteilles en plastique.

Nestlé a fait la main basse sur la totalité de la ressource en eau, la TVA intracommunautaire les dispense de taxes sur l'exportation des bouteilles en Asie. Résultat, il est beaucoup plus rentable de vendre en Asie plutôt qu'en France puisque la taxe est de 0% contre 20% en France.

Dans l'état du Minas Gerais au Brésil, un ami brésilien a réussi à faire fermer Nestlé avec sa collectivité brésilienne.

Aujourd'hui, cet ami vit en Suisse et a obtenu depuis peu la nationalité suisse et fait du lobbying anti-Nestlé car les suisses détestent cette multinationale.

Nos ami-e-s vittelois-e-s nous ont aussi racontés qu'ils ont eu la chance d'avoir deux conflits d'intérêts : le 1^{er} celui de la Présidente de la commission locale de l'eau qui n'est autre que l'épouse d'un cadre de chez Nestlé.

Le 2^{ème}, celui de la Vice-Présidente du Tribunal de grande instance d'Epinal (88) qui n'est autre que l'épouse du directeur des usines Nestlé. C'est d'ailleurs pour cet inconvénient que cette dernière a fait transférer le dossier juridique au tribunal de grande instance de Nancy.

Il a été ajouté que les luttes locales sont importantes, la presse médiatique principalement celle d'ailleurs, c'est-à-dire dans les pays où l'importation de l'eau embouteillé exporté de France est forte.

La convergence des luttes comme ce que fait le collectif de Vittel avec Divonne, aux Etats Unis dans le Michigan, Mérens-les-Vals en Ariège...

Nestlé est en partenariat avec Veolia et Total, ils sont les rois du verdissage en prenant le recyclage du plastique.

L'or bleu c'est la flotte car c'est leur priorité principale avant le reste tout comme à Mérens-les-Vals et à Vittel.

Cette conférence s'achève sur une vingtaine de minutes d'échanges avec le public.

Henri souligne que l'association Le Chabot et le CEA ont durement obtenu chacune une place à la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Fin de la conférence et débat : 16:30

Aurélié.